

PROJET PEDAGOGIQUE  
DE L'ACCUEIL LOISIRS  
Du SIVOM "L'Avenir en Gâtine"

2013/2014



**Point d'Information et d'Accompagnement des Familles (P.I.A.F.)**

1, rue de Gâtine

79350 Amailloux

[avenirengatine@orange.fr](mailto:avenirengatine@orange.fr)

**Tél. : 05 49 94 12 78**

# I- PRESENTATION DE L'ACCUEIL

## A- Historique

L'Accueil loisirs du SIVOM "L'Avenir en Gâtine" se veut le prolongement de l'Accueil Loisirs d'Amailloux, suite au regroupement des quatre communes, Amailloux, Lageon, St Germain de Longue Chaume, Viennay, à travers la constitution début 2009 d'un SIVOM ayant pour objet les actions périscolaires et extrascolaires en faveur de l'enfance et la jeunesse.

Le Point d'Information et d'Accompagnement des Familles, situé au 1 rue de Gâtine à Amailloux est le siège administratif des Accueils Loisirs et le lieu de préparation d'activités des animateurs. Le siège du SIVOM est quant à lui fixé à la Mairie d'Amailloux, 8, place de la Mairie - 79350 Amailloux.

Suite au travail mené par le comité de pilotage en vue de la création du SIVOM, deux pôles d'animation ont vu le jour : un accueil loisirs périscolaire mixte (de 3 à 11 ans) sur les écoles d'Amailloux et Viennay, et depuis novembre 2011 le site de l'ancienne école de Lageon (pour accueils mercredis loisirs et temps de vacances).

Lors des périodes de petites vacances scolaires, en août et lors des mercredis, un seul des deux pôles est ouvert.

Lors des vacances d'été, les deux sites, en raison d'une plus grande affluence sont ouverts, avec un site pour les moins de 7 ans et un site pour les plus de 7 ans.

Qu'il y ait un ou plusieurs sites d'ouverts, un système de navette est mis en place entre les deux ou trois sites afin de ne pas pénaliser les familles dans leurs déplacements. La coordinatrice enfance-jeunesse aura pour mission, comme sa fonction l'indique de coordonner les actions, les 2 sites.

Lorsqu'un seul site se trouve ouvert, la coordinatrice enfance-jeunesse désigne un directeur ou directrice.

## B- Mission

La mission de l'Accueil loisirs permet d'offrir, aux parents, un endroit adapté et sécurisant pour les enfants scolarisés, afin de leur permettre tous les mercredis et vacances scolaires, et lors des accueils périscolaires (avant et après l'école) de s'épanouir en l'absence de leurs familles dans le cadre d'activités ludiques et éducatives.

Le SIVOM a mis à disposition des Accueils loisirs des moyens en personnel, en locaux (s'appuyant sur les structures scolaires), un budget commun.

## C- Les équipes

**1- Coordinatrice enfance-jeunesse :** Marianne ALBERT (BAFD)

**2- Référent de la coordinatrice des accueils de loisirs dans sa globalité :** Fabrice LIAIGRE (BEESAPT – BEATEP)

**3- Directeurs des sites en accueil périscolaire:**

Une directrice multi site : Marianne ALBERT (BAFD)

Responsable site Amailloux: Marie-Josée CHAIGNEAU (BAFD)

Responsable site Viennay : Sandrine BONJEAN (BAFD en cours)

**4- Directeur mercredis Loisirs:** Anne DUPONT (BAFD)

**5- Directeurs des sites vacances de juillet :** Fabrice LIAIGRE, Marie Josée CHAIGNEAU

**6- Directeur de l'accueil lors des petites vacances et en août :** Fabrice LIAIGRE

### Equipes d'animation :

**\* L'accueil périscolaire :**

- **A Amailloux :** Marie-Josée CHAIGNEAU, Anne DUPONT, Fabrice LIAIGRE.

- **A Viennay :** Valérie METAIS, Noëlle PROUTEAU, Sandrine BONJEAN.

**\* Pour les nouveaux temps périscolaire (13h30-14h15 et 15h30-16h15) :**

- **A Amailloux :** Marie-Josée CHAIGNEAU, Anne DUPONT, Fabrice LIAIGRE, Christine D'HERBOMMEE, Lusila AIT TOUATI, Isabelle METAIS.

- **A Viennay :** Valérie METAIS, Noëlle PROUTEAU, Sandrine BONJEAN, Sandrine BODET.

**Lors des mercredis:** Anne DUPONT, Valérie METAIS tous les mercredis. Fabrice LIAIGRE et Marie Josée CHAIGNEAU un mercredi sur deux. Complément de Sandrine BONJEAN si besoin.

**Sur le site des 3-6 ans inclus lors des vacances scolaires de juillet:** permanents et vacataires titulaires BAFA et stagiaires.

**Sur le site des 7 ans et plus, lors des vacances scolaires de juillet:** permanents et vacataires titulaires BAFA ou stagiaires.

**Lors de la semaine précédent la rentrée scolaire de septembre:** permanents ou/et vacataires.

**Lors des petites vacances scolaires :** L'équipe de permanents (selon effectif), voire des vacataires.

### D- Les locaux

Constitués de :

A Amailloux

- 1 entrée réservée à tous
- 1 salle d'accueil et de jeu et un coin toilettes
- 1 salle de classe à disposition et 1 salle pour tout ce qui concerne les ateliers d'art plastique.
- 1 cour extérieure en primaire et 1 cour extérieure en maternelle
- 1 préau et sanitaires
- 1 dortoir
- 1 salle côté maternelle
- 1 salle motricité côté maternelle
- Des sanitaires côté maternelle

A Lageon

- 1 entrée réservée à tous
- 2 salles d'accueil et de jeu partagée en deux dont une qui sert l'après-midi de dortoir pour les plus petits
- 1 cour extérieure
- 2 préaux

- 1 terrain en herbe
- 1 coin toilette + 1 sanitaire extérieur
- Mise à disposition des toilettes de la mairie

#### A Viennay

- 1 entrée réservée à tous
- 1 salle d'accueil et de jeu, 1 salle de classe à disposition uniquement de l'accueil loisirs péri et extrascolaire.
- 2 cours extérieures
- 1 préau
- 1 lieu de repos
- 1 coin toilette
- 1 réfectoire pour déjeuner lors des périodes de vacances (repas préparé par la cuisinière de la cantine scolaire)
- Une bibliothèque scolaire

#### **E- Transport**

Un système de navette entre les 2 sites sera proposé lors des mercredis et vacances. Pour les sorties, les déplacements se feront en car.

#### **F- Activités possibles**

- Activités autour de thème spécifique (ex: à chaque vacance, une semaine avec un thème en fil rouge)
- Des sorties sont à prévoir dans des parcs d'attractions, des fermes pédagogiques, des bases de loisirs, à la piscine, en randonnée ...
- Ateliers chant, mime, théâtre, activités manuelles (pâte à sel, peinture etc....)
- Lecture, histoires contées
- Création de jeux, découvertes de nouveaux jeux...
- Activités physiques et sportives

## II- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### A- Objectif général

***En venant à l'accueil loisirs, notre volonté est que l'enfant ou le jeune se voit offrir la possibilité de FAIRE POUR, FAIRE AVEC, FAIRE SANS mais toujours ENSEMBLE !***

**ET**

***Vivre l'accueil loisirs au rythme de l'enfant***

Pour que l'enfant ou le jeune apprenne à évoluer dans un sens collectif, il convient impérativement que des règles de vie soient établies et présentées par les animateurs **AVEC** les enfants. Il s'agit du postulat de base avant toute action avec les enfants.

En préambule, aux objectifs opérationnels, il convient de bien prendre en considération, les trois temps distincts de notre accueil :

- Lors des accueils loisirs extrascolaires, nous devons prendre pleinement conscience que l'enfant est sur un temps de vacances. La volonté est de développer l'esprit coopératif à travers des semaines à thème et également le développement de séjours. L'animateur devra veiller à ce que ces temps soient véritablement vécus comme des vacances au cours duquel il fera appel plus particulièrement au sens de la création, à l'esprit d'équipe, à la capacité à imaginer et à la sociabilisation de l'enfant.

- Lors des mercredis loisirs, le fait d'évoluer sur une structure qui nous est réservée, contrairement aux accueils périscolaires où nous évoluons sur une structure partagée (école) nous ferons en sorte que les enfants s'approprient le plus possible les lieux. Le mercredi loisirs correspondant aux seuls après-midi, du fait de l'attention demandée aux enfants le matin à l'école, il conviendra que ce temps d'accueil soit un véritable temps calme dans un premier temps suivi d'un temps consacré au jeu, à la créativité, de façon facultative pour l'enfant.

- Lors des accueils péri-éducatifs, étant entendu qu'il s'agit d'un nouveau créneau d'intervention pour l'équipe d'animation, si les animateurs choisiront pleinement ce qu'ils souhaitent développer, ce temps implique une mutualisation matérielle avec l'équipe enseignante et des temps de concertation avec cette même équipe. Durant ce nouveau temps, la volonté est de proposer à l'enfant sans jamais lui imposer et de tenir pleinement compte de l'envie collective et de travailler dessus. L'animateur aura pour vocation de susciter à l'enfant l'envie de créer des « clubs » et il jouera alors le rôle d'accompagnateur dans ce sens. La création de ces clubs doit être l'excellence recherchée par les animateurs. Pour atteindre ce niveau d'excellence, les différents animateurs auront pour mission de mener des ateliers aussi bien lecture, qu'écriture, jeux mathématiques, arts plastiques. En découvrant ou en redécouvrant ce type d'activités dans un premier temps, cela pourra amener à la création des dits « clubs », sous tutelle d'un animateur mais dans une notion de création par les enfants les plus grands. Il s'agit véritablement de saisir le pouvoir de création et la capacité à décider des enfants en les aidants à s'organiser.

- Lors des accueils périscolaires, compte tenu de la fatigue des enfants suite à une journée d'école et de temps péri-éducatif ou inversement d'un réveil tôt le matin avant une journée d'école

et de temps péri-éducatif, un tout premier temps sera consacré le matin à l'accueil de l'enfant, exclusivement, à travers des activités calmes (lire, écrire, colorier...) ou libres, selon son envie. Il s'agit de préparer l'enfant à sa journée d'école et de son adaptation à la vie collective.

Le soir afin de revenir au calme, le premier temps sera collectif autour d'un goûter, avant d'avoir le choix ensuite entre jouer **ou** de se retrouver dans un coin plus calme pour un accompagnement à la scolarité (sans obligation pour l'enfant). L'équipe d'animation veillera à ce que le "défouloir" d'après goûter ne s'achemine pas en un temps long, mais que l'enfant soit en mesure de retrouver sa famille avec quiétude.

## **B- Objectifs opérationnels**

- **FAIRE POUR** : C'est aux animateurs de **FAIRE POUR** que l'enfant se sente dans un lieu de vie qui lui est destiné, à la fois sécurisant et ludique, en suscitant sa curiosité, son envie, son désir d'évoluer.

Pour aller vers l'enfant, l'activité dirigée mais également le cadre d'évolution pour l'enfant, doivent être pensés, réfléchis, préparés (lieu de l'activité, durée de l'activité, quels âges, matériel nécessaire).

- **FAIRE AVEC** : Enfants et animateurs évoluent dans le même cadre de vie, mais les animateurs ne sont pas là "que pour proposer" des jeux aux enfants, ils doivent **FAIRE AVEC** le rythme de l'enfant, avec leurs envies, et toujours avec la notion du rapport d'animateur à enfant et non du copain-copain.

La fonction de l'animateur n'est pas de jouer avec les enfants mais d'expliquer une activité, expliquer les règles. Il est là pour aider l'enfant, motiver, montrer l'exemple pour plus de compréhension. Le rythme doit suivre une courbe logique avec un temps fort mais toujours redescendre progressivement pour la fin d'activité.

- **FAIRE SANS** : Les enfants doivent être en mesure de **FAIRE SANS** l'animateur. Si l'animateur, pour des raisons évidentes de sécurité physique, morale et affective envers les enfants, sera bien présent physiquement. Il doit savoir laisser des temps à l'enfant sans intervenir dans ses jeux, conversations aux autres. L'enfant doit aussi faire sans l'animateur sur certains temps de rangement. C'est aussi une manière de responsabiliser l'enfant.

### **- VIVRE L'ACCUEIL LOISIRS AU RYTHME DE L'ENFANT :**

La notion de péri-éducatif et de réforme des rythmes scolaires apparaissant dans nos nouvelles fonctions, il est impératif de repenser le déroulement de nos journées. L'équipe d'animation intervenant en début d'après-midi et en fin d'après-midi lors des semaines scolaires, elle se doit de bien distinguer ce qui sera un temps calme, de repos pour la première partie et au contraire un temps plus propice à des activités dites "dynamiques", génératrices de mise en action, mouvement...durant la seconde partie de l'après-midi.

Lors des mercredis loisirs, le souhait est de mettre en avant le temps du repas comme un vrai moment de convivialité, de décompression pour les enfants qui ressortiront d'une matinée d'école et d'un transport en bus. Ce temps doit être pleinement vécu et non subi, non imposé à l'enfant. A la suite de ce temps, un panel d'activités dites calmes ou du repos doit leur être proposé. Les temps d'activités doivent essentiellement passer par des temps d'échanges entre animateurs et enfants.

Lors des accueils extrascolaires (vacances), la notion de découvertes, jeux, ouverture vers de nouvelles pratiques, sont à mettre en avant. L'accueil dès le matin doit être d'abord un temps de retrouvailles entre enfant avant que ne soient proposées des activités dites plus dirigées. Après le repas, le temps calme doit ressembler à ce qui sera proposé lors des Mercredis loisirs (voir ci-dessus) avant de redémarrer sur des activités dites « dynamiques ».

**Fixer des règles de vie en groupe qui peuvent pour certaines être ajustées ensemble. C'est un cadre sécurisant mais aussi adaptable.**

**C- Le rôle de l'animateur**

L'animateur aura pour mission de veiller à ce que les règles de vie de base soient respectées, mais aussi de permettre aux enfants de créer ou d'ajuster leurs propres règles pour mieux vivre ensemble.

Le rôle primordial de l'animateur, afin de tenir ces objectifs sera dans sa relation aux enfants, aux familles :

**↳ Par rapport aux enfants, l'animateur doit :**

- Etablir un dialogue continuels avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités.
- Garder des réserves face au rôle que l'enfant peut-être amené à nous faire jouer (copain, parent, grand frère...sont à proscrire).
- Avoir un rôle éducatif (sensibiliser, apporter un savoir, amener vers la sociabilité...), guider l'enfant sans être trop directif.
- Donner l'exemple (tenue vestimentaire, posture, langage...)

**↳ Par rapport aux parents, l'animateur doit :**

- Faire attention à l'image qu'il véhicule (tenue, posture, langage...)
- Etre ponctuel
- Etre à l'écoute, dialoguer mais pas « bavarder »
- Veiller aux relations enfants-familles (courrier, téléphone...)

**D- Evaluation des actions**

Avant chaque accueil extrascolaire (vacances), avant chaque cycle de "mercredis" et à chaque trimestre pour les accueils périscolaires, l'équipe d'animation se verra remettre une fiche d'évaluation sur le "rôle de l'animateur", sur l'évaluation de "l'accueil loisirs" en question, afin de juger de la pertinence ou non de ce qui est mis en place et de pouvoir en discuter en commun.

Ces fiches d'évaluation ne doivent pas être résonnées en tant que fiches bilans, mais au contraire comme constructive à chaque projet pédagogique spécifique. De sorte que le critère que nous voulons évaluer doit avoir en parallèle une ou plusieurs questions indicatives. Les réponses que nous donnerons à ces questions doivent être amenées au fur et à mesure de nos actions et non au final. Elles doivent amener la discussion. Ces fiches doivent être un véritable carnet de bord !